



Cahier des charges
Revue d'effectif et
Revue d'effectif régionale des jeunes

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Fédération Française de Gymnastique

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL

Salles	<p>Compétition et échauffement : Gymnase 44m x 24m – Capacité spectateurs entre 300 et 500 personnes – Hauteur de plafond 10 m minimum</p> <p>Test techniques : Une salle avec possibilité d'y installer a minima un praticable et demi – Hauteur de plafond 6m minimum</p> <p>Une salle pour les réunions des juges</p>
Matériel	<p>Salle de compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 praticable de compétition avec plancher 14m x 14m • 2 praticables d'échauffement 14m x 14m • Tables de jugement pour 24 personnes + 24 chaises • 1 table de direction pour sono et informatique + 4 chaises • 1 podium pouvant accueillir 4 compétiteurs par marche <p>Salle pour les tests techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 praticable et demi avec moquettes • 4 tables + 15 chaises <p>Salle de réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 table • 20 chaises • 1 vidéoprojecteur
Sonorisation	<p>Compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sonorisation (ampli + haut-parleurs) • Un ordinateur pour la diffusion des musiques avec DJGym • Un micro
Informatique	<p>Un ordinateur pour la saisie des notes et l'édition des palmarès avec ScoreGym</p> <p>Une imprimante pour l'impression des palmarès</p>

LES POSTES TECHNIQUES COL

Le COL doit pourvoir les postes suivants pour les jours de compétition :

Accueil des clubs et pôles	1 à 2 personnes
Protocole	1 personne
Échauffement	2 personnes, 1 pour chaque espace
Sono et micro	2 personnes
Secrétariat informatique	2 personnes
Liaison jury – informatique	2 personnes minimum

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Le COL doit prévoir l'hébergement et la restauration pour ces personnes prises en charge par la FFGym.

Les juges convoqués reçoivent une indemnité selon le barème établi pour les compétitions nationales. Cette indemnité est prise en charge par la fédération.

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre nuitées</i>	<i>Nombre repas</i>
Responsables FFGym	5	1 à 2	4
Juges convoqués	16	1 à 2	4

En complément, le COL peut proposer des hébergements et de la restauration pour les clubs et pôles participant à la revue d'effectif.